

Il faut un moratoire sur l'arrêt du moteur thermique !

Dans le contexte actuel de crise et de transition énergétiques, et face aux décisions européennes qui ont confirmé cet été la fin de la production des moteurs thermiques et hybrides pour 2035, FO Métaux considère que la précipitation risque de compromettre le passage au tout électrique. Notre Fédération a donc écrit ce jour au président de la République pour demander un moratoire sur cette mesure tant sur le plan européen que national.

L'industrie automobile a une place prépondérante dans notre économie, et ce dans de nombreux secteurs et services. A vouloir aller trop vite dans cette transition qui s'annonce, nous considérons que les risques de casse sont majeurs, tant sur le plan industriel que sur celui de l'emploi. Il faut laisser aux industriels le temps nécessaire pour maîtriser les évolutions technologiques, adapter leurs outils, former les salariés ou les aider à se reconverter. Il faut également tenir compte des délais indispensables aux pouvoirs publics pour déployer les bornes de recharge pour véhicules électriques et les infrastructures correspondantes, sans oublier les questions soulevées par la production d'énergie. Enfin, ce processus, pour être souple, doit aussi s'appuyer sur la montée en puissance des motorisations hybrides et laisser sa place à une technologie d'avenir comme l'hydrogène.

De nombreuses institutions, comme la Plateforme Automobile (PFA), le Conseil National de l'Industrie (CNI) et ses Comités Stratégiques de Filière (CSF) travaillent sur les nombreux aspects de ce sujet et sur la transition énergétique. Laissons-les travailler et proposer une voie qui ne soit pas seulement celle de l'urgence pour réussir cette transition.

Au niveau européen, et pour répondre aux risques de l'augmentation des tarifs insupportables de l'énergie pour l'industrie et les consommateurs, la Commission européenne se doit non seulement d'essayer de réguler les prix de l'énergie, mais elle se doit aussi de mettre en place un moratoire et de revenir sur les mesures prises cet été pour l'industrie de l'automobile en Europe face à une concurrence mondiale qui ne subit pas les mêmes effets des coûts explosifs de l'énergie.

Le temps n'est pas l'ennemi de l'action, pas plus que l'industrie n'est celui du climat. L'automobile n'a pas vocation à devenir la victime expiatoire des nombreuses crises (énergétique, climatique, économique...) que connaît actuellement la communauté internationale. Ses centaines de milliers de salariés, qui ont fait la richesse et le succès de notre industrie, ne doivent pas être sacrifiés mais accompagnés et protégés au long de cette transition écologique à laquelle ils ont la volonté de contribuer. C'est tout le sens de notre demande de moratoire.

Paris, le 4 octobre 2022

Contacts :

Frédéric Homez, Secrétaire Général de la Fédération FO Métaux : 01.53.94.54.00

Valentin Rodriguez, Secrétaire Fédéral en charge du secteur Automobile : 06.82.66.64.60